

Un président vous parle de l'économie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **49 (1978)**

Heft 10: **Pages économiques**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 10 Octobre 1978

SOMMAIRE

Un président vous parle de l'économie, SDES (277) ; **Un conseiller fédéral tire la sonnette d'alarme**, CSC (281) ; **Ce que les banques nous écrivent**, CS, UBS (282) ; **La situation est sérieuse**, par Bernard Müller (285) ; **Chronique économique** (287).

Un président vous parle de l'économie

Dans l'allocution présidentielle qu'il a prononcée le 15 septembre écoulé à l'occasion de la 108^e assemblée des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, M. Louis von Planta a notamment analysé la situation actuelle de l'économie et les problèmes intérieurs qui lui sont liés :

Situation économique critique

Nous commettrions une grave erreur en minimisant la situation actuelle de notre économie. De nombreuses entreprises, et, dans certains cas, des secteurs économiques entiers sont plongés dans une situation critique en raison des circonstances extérieures défavorables et de l'évolution monétaire catastrophique surtout. Leur rentabilité s'est gravement détériorée et elles livrent actuellement un véritable combat pour assurer leur survie quand bien même ces difficultés n'apparaissent pas encore ni dans les statistiques de notre commerce extérieur ni dans celles qui sont relatives au nombre des chômeurs.

Parallèlement aux épreuves qui nous assaillent de l'extérieur, l'économie suisse doit faire face en même temps à des problèmes dont la maîtrise est détermi-

née en tout ou partie en Suisse. La politique financière et fiscale, la lutte contre l'inflation qui lui est proche, la politique sociale et celle des transports et de l'énergie en sont des exemples. L'orientation qui sera prise en ces domaines aura également une influence décisive à court et à moyen terme sur le développement ultérieur et l'allure générale de notre économie.

Il faut préserver la valeur de l'argent

Nous avons toujours souligné que nous considérons l'inflation comme le mal le plus sournois et que nous attribuons à la lutte menée contre elle une priorité absolue. Il faut cependant reconnaître que ce n'est pas l'économie, mais en fin de compte l'Etat qui est un important fauteur d'inflation, car c'est lui qui promulgue les lois qui contribuent à élever les coûts de production et, partant, les salaires. C'est l'Etat qui, par sa politique de dépenses et par ses déficits surtout, crée des sources d'inflation et provoque la mise en route de la planche à billets. En tout état de cause, l'Etat est aussi l'employeur le plus important et son attitude en matière de politique des revenus a l'effet d'un précédent. Les augmenta-

tions de salaires qui sont en harmonie avec la croissance du produit national brut ne sont pas inflationnistes. En revanche, si les salaires doivent être adaptés en raison de l'augmentation des prix, nous entrons dans le cercle vicieux de l'indexation, dont on ne se débarrasse qu'avec peine.

Il est primordial pour l'économie suisse que nous ayons réussi à maîtriser l'inflation et que les entreprises n'aient pas, de surcroît, à en combattre les conséquences. C'est à cette stabilité que nous devons le plein emploi. Nous souhaitons que nos autorités, qui peuvent afficher une certaine fierté en raison des succès remportés dans la lutte contre l'inflation, maintiennent avec vigueur leur politique actuelle et évitent de créer de nouvelles sources d'inflation. C'est en particulier en définissant la politique financière et celle des dépenses qui en découlent qu'elles devront veiller à conserver cette ligne de conduite. Nous devons nous garder aussi de slogans tels que « maintien des places de travail à tout prix », car leur application pourrait entraîner des mesures propres à créer la « stagflation ».

Le capital-risque assure les places de travail

Le chômage est avant tout la conséquence de la retenue et du manque d'enthousiasme des agents économiques à investir en vue de s'implanter sur de nouveaux marchés ou de créer de nouvelles technologies. La confiance accordée à la politique économique et l'existence de capital-risque sont les prémisses indispensables à l'investissement. Ni les banques, ni les caisses de pension, ni les sociétés d'assurance ne sont en mesure de mettre du capital-risque à disposition, car leur vocation n'est pas de s'engager dans des risques de cette nature. L'Etat, lui non plus, ne saurait engager avec succès du capital-risque, car il lui manque le tempérament d'entrepreneur. C'est pourquoi le capital-risque doit être constitué au sein de

l'économie et par les individus eux-mêmes. L'imposition excessive des bénéfices, les dépenses sociales exagérées peuvent de ce fait exercer des effets défavorables à la création de nouvelles places de travail. On doit cependant être conscient de ce que mettre à disposition du capital-risque implique également le risque de subir de réelles pertes, car la réussite n'accompagne pas forcément toute entreprise humaine. Un échec n'entraîne pas seulement la perte de capitaux, mais peut conduire à la fermeture d'entreprises. Si les conditions d'existence faites à ces dernières sont trop dures, personne ne se sent plus disposé à investir les capitaux nécessaires et l'économie est vouée à la stagflation.

Constant mouvement de renouvellement

Au cours de ces dernières décennies, la structure de notre pays s'est diversement modifiée. Des entreprises florissantes dans le passé ont été harcelées par la crise et se sont vues même obligées de fermer leurs portes. Cette évolution a souvent été causée par des changements de structures et non pas par des erreurs de « management ». En dépit de ces mutations, l'économie suisse est restée, en général, vigoureuse, car de nouvelles branches et exploitations ont pu se créer. Toute fermeture d'entreprise et ses séquelles, c'est-à-dire la perte de places de travail, débouche sur des problèmes humains et est de ce fait regrettable. Toutefois, le maintien coûte que coûte de types de production pour lesquels la Suisse ne se révèle plus adéquate ne peut aboutir qu'à des évolutions sans issue. Il serait grave de faire fi des lois du marché par des interventions étatiques, telles que subventions, etc. Pour résoudre le problème, nous devons donc mettre tout en œuvre pour faciliter l'implantation de nouvelles exploitations et places de travail ou pour que des entreprises existantes se consacrent à de nouvelles activités de façon que l'occupation de notre population soit assurée.

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière



**parietti
et gindrat sa**

PORRENTROY
BONCOURT
DELÉMONT

1845

NIVAROX S.A.

Manufacture de spiraux



2610 Saint-Imier

1849

Select, si légère,
la saveur du tabac

garde pure



- Constitutions et organisations de sociétés
- Révisions et expertises comptables
- Conseils en matière fiscale
- Révisions de comptes communaux et paroissiaux

FIDUCIAIRE PROBITAS SA

2500 Bienne

3, rue Hugi
Tél. 032 23 77 11

2900 Porrentruy

6, rue Achille-Merguin
Tél. 066 66 48 49

1851

L'économie a besoin de stimulants afin de maintenir en mouvement ce processus continu de renouvellement. Le délégué aux questions conjoncturelles l'a parfaitement compris en proposant son programme d'impulsions. Or, la prise de position négative du Vorort envers ce programme a souvent été mal comprise par l'opinion publique. Le Vorort ne s'est pas opposé à l'idée d'impulsions ; il a bien plutôt exprimé ses doutes quant à l'opportunité de principe et à l'efficacité des divers éléments du projet et manifesté ses craintes quant aux effets dangereux et préjudiciables qu'ils peuvent comporter. Le Vorort n'en est pas moins disposé à soutenir la réalisation de certains projets dans la mesure où des solutions n'entraînant pas d'effets négatifs pourraient être trouvées. Le principe de l'« impulsion » devrait être envisagé d'une façon beaucoup plus fondamentale par nos autorités qui, tenant compte de nos points forts, devraient créer dans le cadre de notre système économique les conditions favorables à l'innovation et à l'investissement. Dans un programme d'impulsions, l'Etat ne devrait pas offrir de l'argent à l'économie, puisque cette dernière sera appelée de toute façon à le restituer, mais prévoir une législation qui allège financièrement et administrativement l'économie. C'est dans cet ordre d'idées qu'il importe que les gouvernements participent, dans notre pays également, à la création d'un climat favorable à l'économie. Aujourd'hui, tout se passe comme si le succès économique n'était plus considéré comme une vertu, mais, au contraire, soupçonné de dissimulation et entaché d'injustice. Cette manière de voir concerne surtout les grandes entreprises suisses exerçant des activités à l'échelon international et qui, par principe, sont considérées avec suspicion par de nombreux milieux, bien qu'elles contribuent dans une très large mesure au bien-être de la Suisse et au maintien des places de travail.

Excès de charges

Au cours des dernières années, nos charges fiscales et sociales ont augmenté plus fortement que le produit national brut. En d'autres termes, notre économie subit aujourd'hui, pour résoudre les problèmes de l'Etat et de la société, des ponctions plus lourdes que ce n'était antérieurement le cas. Or, il s'agit là essentiellement de moyens financiers qui pourraient être utilisés à des fins d'investissements et, partant, être générateurs de revenus et de places de travail. Nous avons souvent été mal compris lorsque nous plaidions en faveur d'une stabilisation de la politique sociale et que nous nous dressions contre une accentuation de la progression des impôts directs. On nous a reproché d'opérer du « démontage » social et de protéger les capitalistes. Ces recherches manquent manifestement leur cible. Notre but est d'empêcher que des moyens encore plus élevés soient retirés à l'économie en période de stagnation de la croissance, car nous mettrions définitivement à mal le moteur qui doit justement maintenir l'économie en activité. Un raisonnement identique s'applique à la taxation personnelle. Si nous empêchons le particulier de constituer du capital-risque, nous nous fermons l'accès à une source importante de financement de nouveaux investissements, en particulier dans le domaine des technologies modernes qui comportent de nombreux risques.

La liberté de manœuvre de l'économie peut aussi être réduite par la législation relative à d'autres domaines, tels que la protection de l'environnement surtout, la toxicologie et l'énergie. Il est réjouissant de constater que les autorités suisses ont tâché jusqu'ici d'élaborer des solutions s'appliquant à la protection de l'environnement et à la toxicologie qui restent dans le cadre de ce qui est économiquement supportable. Nous souhaitons aussi qu'aucune législation concernant l'énergie ne soit établie qui intervienne de façon inadmissible dans le libre jeu des forces.

Cependant, le problème ne se limite pas seulement aux charges financières, mais s'étend aussi à l'avalanche administrative dont les entreprises sont les victimes en raison de l'introduction de nouvelles lois et ordonnances. Les grandes firmes qui disposent d'un appareil administratif approprié sont encore capables de venir à bout de ces charges, qui se caractérisent par une gigantesque paperasserie. Ces charges exercent toutefois des effets néfastes sur les petites et moyennes entreprises, dans lesquelles l'entrepreneur se voit lui-même contraint de consacrer un temps précieux à remplir des formules qui ne contribuent en rien à faire progresser son entreprise. Dans notre pays, on parle volontiers de mesures destinées à venir en aide aux petites et moyennes entreprises. Or, la mesure à la fois la meilleure et la moins chère qu'on puisse prendre pour aider ces entreprises consisterait assurément à les décharger de la paperasserie improductive. Nous devons maintenir ces entreprises en bonne santé pour des raisons économiques et politiques, car elles constituent souvent une plate-forme idéale en vue de développements économiques futurs et représentent aussi le fondement de notre système politique. L'institution de délégués commerciaux constitue certes une aide précieuse pour ces entreprises. Il serait pourtant préférable que l'on laissât à l'entrepreneur le loisir et la possibilité pratique d'être son propre délégué commercial.

Maintenir intacte la base de la confiance

J'ai dit que la force de notre pays repose sur le travail, le sens de l'épargne et la confiance. Nous avons des chances sérieuses de surmonter également la crise actuelle, si nous sommes prêts à travailler davantage et à fournir un meilleur travail que nos concurrents étrangers. Notre sens de l'épargne doit être maintenu, mais il doit l'être non seulement par le citoyen et les entreprises, mais aussi par la Confédération, les cantons et les communes. Nous devons éga-

lement veiller à maintenir l'atmosphère de confiance et d'honnêteté tant à l'intérieur que vis-à-vis de l'extérieur. Dans l'économie, cette base de confiance doit exister entre bailleurs de fonds et emprunteurs, fournisseurs et clients, employeurs et employés ou leurs organisations respectives. Là où règne la confiance, on peut travailler librement et efficacement ; là où elle manque, le grain de sable s'infiltré dans l'engrenage et la machine tourne à vide. Nous devons aussi accorder notre confiance à ceux que nous ne connaissons pas ; c'est pourquoi nous avons besoin d'un Etat de droit dont les lois claires et précises forment la base de cette confiance.

Dans le passé, l'existence de cette base de confiance entre les autorités et le peuple a sans doute contribué largement au succès économique. Aujourd'hui, un fossé menace de s'établir. Notre administration s'enfle, la machinerie productrice de lois tourne à plein régime et les résultats obtenus ne sont plus compris par le peuple. On réclame des « médiateurs » afin de rétablir les communications dérangées, tout en n'ignorant pas que les causes mêmes de cette méfiance ne sont pas évanouies pour autant. Enfin, nous mettons aujourd'hui en doute certains principes de notre Constitution, tels que la garantie de la propriété individuelle, la liberté du commerce et de l'industrie, qui constituent pourtant les fondements essentiels de l'activité économique. Ce faisant, nous ne réalisons pas assez que nous saisons l'une des bases les plus importantes propres à assurer le bon fonctionnement de notre économie, c'est-à-dire le sentiment de la sécurité et de la confiance en l'Etat.

Affirmer nos valeurs intrinsèques

J'ai fait remarquer, au début de mon exposé, que chaque entreprise se situe aujourd'hui entre deux fronts. Pour le combat que nous menons sur le front extérieur, nos armes sont devenues quelque peu émoussées et nous avons besoin de toutes nos forces pour nous affirmer.

Vous vous posez des questions sur

- votre assurance maladie personnelle ?
- vos obligations en tant qu'employeur pour l'assurance de votre personnel ?
- les prestations d'assurance maladie en période de chômage ?
- les liens entre AI et caisse maladie ?

Notre service « conseils » connaît la réponse.

Prenez contact, sans engagement, avec

LA JURASSIENNE

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CRÉÉE PAR L'ADIJ

Agences et sections dans tout le Jura

Administration : CORTÉBERT, tél. 032 97 14 44

1853

**PATRONS,
CHEFS D'ENTREPRISES,**

nous avons le **PERSONNEL**
que vous recherchez

Tél. 22 74 22



Centrale du travail

INTERIM SERVICE ARBER SA

Delémont - Rue de la Maltière 17

1858

**Pour vos crédits de construction
et vos hypothèques, adressez-vous à la**



**CAISSE HYPOTHÉCAIRE
DU CANTON DE BERNE**

Schwanengasse 2 3001 BERNE
Tél. 031 22 72 31

Nos bureaux d'information dans le Jura :

Delémont : rue des Moulins 12 (4^e étage) Tél. 066 22 31 54
Ouvert le vendredi après-midi

Tavannes : Grand-Rue 9 Tél. 032 91 42 33
Ouvert le vendredi matin

1860

HADORN

INTERIEUR

2740 Moutier
Tél. 032 93 43 31

2800 Delémont
Route de Moutier
Tél. 066 22 83 83

Meubles pour
appartements - bureaux - hôtels - bâtiments publics

1852

Face à cette situation critique, notre économie ne peut se permettre de livrer une guerre sur deux fronts, car tout affaiblissement provenant de l'intérieur exercerait des effets catastrophiques.

Cette conclusion manque d'originalité. Elle s'est toutefois révélée juste dans le passé et comme les fondements structurels de notre pays ne se sont pas modifiés, elle est également juste pour l'avenir.

Ces dernières années, plusieurs Etats étrangers nous ont fourni des exemples de la manière dont il ne faut pas procéder. On devrait en déduire que nous sommes prêts à en tirer certaines leçons. Mais, comme on ne le sait que trop, les

erreurs des autres ne sont en général guère profitables et on est plutôt enclin à les commettre à son tour. De plus, les évolutions étrangères sont souvent considérées aujourd'hui comme des tendances inéluctables, qu'elles aient ou non des liens avec notre situation propre. Ce qui ne nous empêche pas d'être toujours prêts à souligner avec une certaine fierté notre spécificité et notre dépendance. C'est pourquoi nous exprimons le vœu que notre politique économique continuera d'être inspirée par notre propre expérience éprouvée, et que nous conserverons ainsi nos précieux atouts.

(Extrait de la Revue des faits de la semaine SDES)

Un conseiller fédéral tire la sonnette d'alarme

Dans l'allocution qu'il a prononcée le 5 septembre à la Conférence suisse de la construction, le chef du Département fédéral de l'économie publique a déclaré très ouvertement « que nous allons vers un avenir économique difficile ». Il en voit la cause dans la rapide appréciation du franc suisse, dont la valeur a augmenté de 38 % en moyenne en l'espace d'une année.

Malgré cette énorme appréciation du franc, les exportations ont augmenté de 6,8 % en termes réels au cours des sept premiers mois de l'année. Mais, durant ce temps-là, le produit des exportations ne s'est accru que de 2,9 %. C'est cette disparité entre le volume des exportations et leur produit qui inquiète notre ministre de l'économie. Et pas lui seulement ! Car cela signifie que nos entreprises devront défendre leur position sur les marchés au prix d'efforts toujours plus grands. Cela se fera d'abord aux dépens de la force productive, mais conduira tôt ou tard à une mise en péril sérieuse de la capacité de concurrence et de la ga-

rantie des emplois. De grandes parties de notre économie vivent déjà depuis la récession de 1975 de leur propre substance, les entreprises finançant les efforts énormes qu'il a fallu entreprendre ces années passées pour se restructurer et rationaliser, non avec le produit du marché, mais avec leurs réserves. Résumant la situation, le conseiller fédéral Honegger a relevé que l'orage des changes se décharge sur nous, mais que nous n'en sommes pas la cause. De toute une série de causes économiques, politiques et sociales, nous faisons plutôt office de paratonnerre dans une économie mondiale marquée par des déséquilibres. Et, devant une telle situation, le gouvernement fédéral se demande si nous serons encore en mesure de maintenir par nous-mêmes notre santé économique.

A la question « Que pouvons-nous faire ? » le chef du DEP a signalé la création de trois groupes de travail. Ces groupes ont reçu pour mission d'élucider jusqu'à mi-septembre les possibilités d'intervention dans le « domaine de l'économie